



## VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

11 mai 2026 à 19 h

### Ordre du jour

#### 1. Administration de la municipalité

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 13 avril et 20 avril 2026
- 1.3 Première période de questions
- 1.4 Dépôt du bordereau de la correspondance pour la période se terminant le 28 avril 2026
- 1.5 Dépôt des mémoires et des requêtes par les citoyens
- 1.6 Dépôt de la liste des personnes engagées par la directrice générale
- 1.7 Dépôt du rapport annuel sur l'application de la Charte de la langue française
- 1.8 Point d'information donné par le maire sur différents sujets
- 1.9 Informations et renseignements donnés par les conseillers municipaux
- 1.10 Appui au site de télécommunication TELUS pour réseau cellulaire sur le lot 5 397 325 du cadastre du Québec - Secteur rang Sainte-Croix
- 1.11 Autorisation en vue de la signature de l'Entente de gestion du Programme de supplément au loyer Québec pour une période de 5 ans
- 1.12 Autorisation en vue de la signature d'un protocole d'entente relatif à des travaux municipaux dans le cadre de la phase 4 du projet de développement résidentiel *Domaine Louis-Jobin*
- 1.13 Autorisation en vue de la signature d'une entente relative à un engagement à céder une servitude réelle et perpétuelle à la Ville de Saint-Raymond dans le cadre de la phase 4 du projet de développement résidentiel *Domaine Louis-Jobin*
- 1.14 Demande au gouvernement du Canada d'adapter les règles du *Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)*, ainsi que les mesures temporaires qui y sont associées, aux réalités économiques et du marché du travail vécues dans l'ensemble des régions du Québec
- 1.15 Engagement aux fins de procéder à la mise à jour de la politique familiale municipale et démarche *Municipalité amie des aînés*, nomination de l'élue responsable des questions familles et aînés et formation d'un comité consultatif
- 1.16 Engagement financier envers la Fondation Plamondon pour l'année 2026 et autorisation en vue de la signature d'une entente

- 1.17 Engagement financier envers la Maison des jeunes de Saint-Raymond et autorisation en vue de la signature d'une entente
  - 1.18 Engagement financier envers l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles (APLSI)
  - 1.19 Nomination de M. Andy Genois à titre d'ingénieur et chargé de projet
  - 1.20 Participation financière au Service de transport adapté de Portneuf pour l'année 2026
  - 1.21 Participation de la Ville de Saint-Raymond au projet *Le Familia* dans le cadre du *Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) – Volet 4*
  - 1.22 Abrogation de la résolution 25-08-283 Vente du lot 6 275 386 du cadastre du Québec à l'entreprise Armature immobilier inc. - Parc industriel no 2
  - 1.23 Vente du lot 6 275 386 du cadastre du Québec à l'entreprise 9499-2450 Québec inc. - Parc industriel no 2
  - 1.24 Seconde période de questions
- 2. Trésorerie**
- 2.1 Bordereau des dépenses pour la période se terminant le 30 avril 2026
  - 2.2 Engagement d'une préposée à l'horticulture
  - 2.3 Ordonnance de vente à l'enchère publique
  - 2.4 Adoption du Règlement 924-26 *Règlement établissant un programme municipal d'aide financière complémentaire au Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ)*
  - 2.5 Troisième période de questions
- 3. Sécurité publique**
- 3.1 Dépôt et présentation du rapport d'interventions du Service des incendies du mois d'avril 2026
  - 3.2 Autorisation en vue de la signature des ententes nécessaires à l'entraide mutuelle de protection contre les incendies et à l'intervention dans les territoires non organisés (TNO)
  - 3.3 Quatrième période de questions
- 4. Transport routier et hygiène du milieu**
- 4.1 Présentation des travaux effectués par les employés du Service des travaux publics
  - 4.2 Cinquième période de questions

## 5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Présentation d'une chronique concernant les services reliés à l'urbanisme
- 5.2 Demandes faites dans le cadre des règlements relatifs aux PIIA
- 5.3 Audition sur la demande de dérogation mineure formulée pour la propriété située sur la rue de la Tourbière (lot 6 727 555 du cadastre du Québec)
- 5.4 Résolution statuant sur la demande de dérogation mineure formulée pour la propriété située sur la rue de la Tourbière (lot 6 727 555 du cadastre du Québec)
- 5.5 Adoption du Règlement 922-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin de créer la zone résidentielle de haute densité HC-14 (route des Pionniers)*
- 5.6 Adoption du Règlement 927-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'agrandir les zones P-10 et UP-5 (secteur route 365)*
- 5.7 Adoption du Règlement 928-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'agrandir la zone C-20 (secteur côte Joyeuse)*
- 5.8 Adoption du Règlement 929-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'autoriser l'usage résidentiel multifamilial jusqu'à 6 logements dans la zone HB-9*
- 5.9 Adoption du Règlement 933-26 *Règlement modifiant le Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme 586-15 afin d'autoriser une habitation permanente sur une rue privée dans la zone RU-30*
- 5.10 Assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement 932-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin de créer la zone rurale RU-30 (secteur du lac Bison)*
- 5.11 Adoption du second projet de règlement 932-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin de créer la zone rurale RU-30 (secteur du lac Bison)*
- 5.12 Assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement 934-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'augmenter à 32 le nombre maximal de logements dans la zone HC-15 (secteur côte Joyeuse)*
- 5.13 Adoption du second projet de règlement 934-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'augmenter à 32 le nombre maximal de logements dans la zone HC-15 (secteur côte Joyeuse)*
- 5.14 Avis de motion d'un règlement (935-26) *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'ajouter l'usage spécifiquement permis « chenil restreint » dans la zone RU-19 (secteur Grand Rang)*
- 5.15 Adoption du premier projet de règlement 935-26 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'ajouter l'usage spécifiquement permis « chenil restreint » dans la zone RU-19 (secteur Grand Rang)*

5.16 Sixième période de questions

**6. Loisirs et culture**

6.1 Octroi d'un contrat pour l'acquisition d'une surfaceuse au propane pour glace de patinoire

**7. Dernière période de questions**

**8. Levée de la séance**